

de continuer dans le Maroc l'œuvre de civilisation que la France a accompli en Algérie. Mais cet avenir est loin encore.

Un moment où l'on parlait tant d'une expédition, le ministre Gonzalez Bravo, aux prises avec des révoltes à peine domptées et avec toutes les difficultés de la politique intérieure, ne pouvait guère songer à envahir le Maroc; il se bornait à préparer l'équipement d'une division navale, laissant volontiers s'accroître des bruits de conquête qui flattaient l'esprit échevelé de la nation et faisaient quelque division aux fureurs politiques. Sous le ministère Narvaez, les bruits d'expédition sont tombés peu à peu; les journaux ont cessé d'y exciter le gouvernement et de produire des plans d'invasion. L'annonce de la médiation anglaise a tout calmé. Le général Wilson, gouverneur de Gibraltar, avait tant à cœur de la faire réussir que, sans aucun ordre de son gouvernement, comme l'a dit sir R. Peel, il s'est transporté à Ceuta et s'est rendu lui-même au camp marocain établi à l'extrémité de la petite presqu'île, pour conférer avec les chefs berbères de ces montagnes et leur assurer qu'ils n'avaient aucune hostilité à craindre de la part de l'Espagne. Cette démarche extraordinaire a quelque peu choqué la fierté castillane. « Les Maures vont nous mépriser, disaient le commandant et les officiers de Ceuta, ils croiront que nous avons supplié ce gouverneur de Gibraltar de venir en notre nom fléchir leur orgueil. » Quoiqu'il en soit de ces susceptibilités, toujours est-il que depuis près de deux mois, il n'est plus question en Espagne de conflit sérieux avec le Maroc. Quant au royaume de Sardaigne, on ne le voit pas figurer dans l'affaire, quoique Darmon fût son agent consulaire, comme il l'était de l'Espagne.

Mais les bruits de guerre et les plans d'invasion répandus par les journaux espagnols pendant les mois de mars et d'avril, avaient eu le plus grand retentissement dans les quatre royaumes du Maugreb. Nous devions en ressentir le contre-coup sur notre frontière de l'Algérie, et c'est nous qui allions subir les conséquences du conflit espagnol, au moment même où il se trouvait apaisé. Le gouvernement marocain entretenait un résident à Gibraltar, où Abd-el-Kader a lui-même aussi des agents; il y a en outre dans cette ville beaucoup de traficans du Maroc, qui, pour la plupart, savent la langue espagnole. Par eux les négociants et les autorités de l'empire ont été bientôt informés de ces projets d'expédition et de conquête qu'on pouvait attribuer au gouvernement espagnol, en les voyant discutés par les journaux ministériels eux-mêmes. Bientôt après le bruit se répand dans tout le Maugreb que les infidèles conjurés contre l'Islam, vont attaquer l'empire, les Français par Tlemcen et les Espagnols par Ceuta. Dans les villes et à la cour de Fez on délibère, on observe et on fait demander à Gibraltar des renseignements plus certains. Mais la population sauvage et fanatique des campagnes se lève en masse sur plusieurs points et demande la proclamation du *djihad* ou guerre sainte. Nous dirons tout à l'heure la part que prit Abd-el-Kader à ce mouvement.

(La suite au prochain numéro.)

Finances de Russie.

Le conseil de crédit de l'empire a tenu samedi son assemblée annuelle sous la présidence du secrétaire d'état, M. Wronchenko, directeur actuel du ministère des finances, qui, dans un discours, a exposé l'état de ce ministère pendant l'année dernière et jusqu'au commencement de celle-ci. Après avoir dit quelques mots sur la retraite de son prédécesseur, à qui la Russie est redevable de l'état florissant dans lequel se trouvent aujourd'hui ses finances, et sur sa nomination motivée par la retraite de M. le comte de Cancrin, M. de Wronchenko fit mention de deux importantes circonstances financières qui ont eu lieu l'année dernière: l'une est le second emprunt de 8 millions de roubles à 4 p. c., conclu à l'étranger pour subvenir aux frais de construction du chemin de fer de St.-Petersbourg à Moscou; l'autre, l'oukase tendant à fixer pour l'avenir sur une base solide le système financier de la Russie; en vertu de cet oukase, il a été émis des billets du trésor de l'empire, ce qui fait que le papier-monnaie disparaît de plus en plus; il en a déjà été retiré de la circulation pour 150 millions de roubles de banque.

M. de Wronchenko a fait connaître ensuite l'état où se trouvaient l'année dernière les établissements de crédit de l'empire, et nous lui empruntons les données suivantes:

La dette totale de l'empire, inscrite dans le grand-livre, est de 299,865,232 rbls d'arg. 49 copecks; la somme du papier-monnaie qui se trouve en circulation est de 562,358,310 rbls.

La banque de prêt de l'empire avait en caisse au commence-

ment de cette année un fonds de 9,462,230 rbls. Le mouvement de ses opérations a été l'année dernière de 308,939,181 rbls.

La banque de commerce de l'empire avait en caisse au commencement de cette année la somme de 8,671,428 rbls. 57 copecks; le mouvement de ses opérations dans l'année précédente a été de 1,008,795,275 rbls.

Au commencement de 1844, le fonds des lombards des deux capitales était de 345,358,458 rbls, formé de capitaux qu'ils ont été confiés. Le fonds des chambres de bienfaisance générale était de 41,090,542 rbls. Les capitaux déposés chez elle l'année dernière s'élevaient à 11,300,000 rbls.

Tarif du Zollverein.

Le *Mémorial Administratif* du grand-duché de Luxembourg publie la pièce suivante:

« Avis concernant l'imposition et respectivement la majoration de droits d'entrée sur les fers importés dans les pays du Zollverein. »

« Luxembourg, le 25 juin 1844. »

Par ordre de S. M. le roi grand-duc, il est porté à la connaissance du public que le tarif en vigueur du Zollverein éprovera, à partir du 1^{er} septembre prochain, les changements ci-après, concernant les droits à acquitter sur les différentes espèces de fer importées dans les pays du Zollverein.

« Le gouverneur du grand-duché, »

« DE LA FONTAINE. »

1^o A la place des dispositions sous la rubrique 6, lett. a, b et c du tarif pour les années 1843, 1844 et 1845, du 13 octobre 1842, il y aura les dispositions suivantes:

| | Droits à acquitter, | |
|---|---------------------|-----------------------|
| | A l'entrée. | A la sortie. |
| a. Fers bruts de toutes espèces, vieilles ferrailles, limailles, feuilles de fer, par quintal; | Rthlr. S. gros. 10 | Rthlr. S. gros. 7 1/2 |
| b. Du fer forgé et du fer passé au cylindre (avec exception du fer façonné) en barres d'un demi [] pouce prussien au diamètre et au-dessus, de même du petit fer fondu (ouvré), rails pour chemins de fer, aussi l'acier brut et l'acier de cimentation, acier brut (fondu) et raffiné, par quintal; | 1 | 15 |
| c. 1. Fer forgé et cylindré (avec exception du fer façonné) en barres de moins d'un demi pouce [] prussien de diamètre, par quintal; | 2 | 15 |
| c. 2. Fer façonné en barres, de même les grosses parties de machines et de voitures (vis, essieux, etc.) forgées pour modèles, pour autant que ces parties, séparément prises, pèsent un quintal au plus; aussi du fer noir battu et plaques, ancras et charnis d'ancras, par quintal; | 3 | » |

Observation 1. A la frontière des provinces prussiennes d'ouest, de même qu'à celles de la Bavière, de Wurtemberg, de Bade, de la Hesse-Electorale et du Luxembourg, la sortie du fer brut est libre.

Observation 2. De l'acier brut, on ne perçoit que les droits d'entrée généraux, du côté de la mer, à partir de la frontière de la Russie jusqu'à l'embouchure de la Vistule.

Observation 3. Le fer en barres, à carillon, peut entrer par la Bavière de Hindelang jusqu'à Freylossing, au moyen des droits d'un et demi rthlr (2 fl. 37 1/2), par quintal.

Observation 4. Le fer cerclé pour voitures de chemin de fer, paie d'après la position indiquée à c 2;

2^o En acquittant les droits sur les articles mentionnés sous le n^o 1, lett. b, c et d, il sera bonifié comme tare à l'emballage:

En tonneau et colis de 10 livres, du quintal, poids brut.

En panier de 6 livres, id.

En halber de 4 livres, id.

3^o Les dispositions reprises sous les lett. d et e du tarif de l'Union du 13 octobre 1842, resteront invariablement en vigueur.

4^o Les dispositions qui précèdent, qui ne seront appliquées que pour la durée de la période courante du tarif, dès lors jusqu'à la fin de 1845, doivent recevoir leur exécution à partir du 1^{er} septembre de l'année courante.

Affaires d'Espagne.

L'opinion générale est que le portefeuille des affaires-étrangères sera confié au général Narvaez qui laissera le portefeuille de la guerre au général Mazarredo. Il est des personnes qui pensent que cette combinaison aurait surtout l'avantage de rassurer les esprits sur les tendances toutes militaires que l'opposition attribue au gouvernement. Le général Narvaez, passant de la guerre aux affaires étrangères, prouve que toutes ses pensées sont loin d'être militaires; du reste, on parle toujours de projets contre la constitution, personne n'y croit, et l'on est, au contraire, convaincu que le ministère ne veut pas s'écarter des voies constitutionnelles et légales.

El Tiempo, qui est dans la confiance de projets ministériels, publie aujourd'hui sur les tarifs, un article intéressant et instructif: c'est une esquisse des importants travaux que doit entreprendre le ministère des finances. (1)

(1) Nous publierons demain cet article *in extenso*.

(Note de la Réd. du Journal de la Haye.)

On croit généralement que la question du Maroc finira s'arranger à l'amiable; des correspondances que l'on a émanées de sources sûres, prétendent que l'empereur donnera à la France la satisfaction demandée. On assure que les chefs qui ont brutalement et sans permission attaqué les Français ont été arrêtés par l'ordre de l'empereur et qu'ils sont enchaînés comme des traîtres contre qui le gouvernement marocain veut sévir. Si le différend entre la France et l'Espagne prend cette tournure, il est à-peu-près certain que l'affaire s'arrangera de même à l'amiable. Telle est l'opinion qui résulte aujourd'hui des correspondances que l'on a.

(Correspondance particulière.)

— On écrit des bords du Mein, 3 juillet, à la *Gaz. de Carlsruhe*. On donne comme principal objet des conférences des ministres à Barcelone les propositions que le prisonnier de Bourges remettrait dernièrement à lord Aberdeen, par l'intermédiaire officieux d'un personnage tory, et qui tendent à un arrangement des prétentions de don Carlos, par le moyen d'une union de son fils aîné et la reine Isabelle II. On assure que l'envoyé français qui est à Barcelone se maintient dans une attitude neutre, tandis que le représentant de la France s'agit pour un coup. Les propositions de don Carlos n'ont rencontré de succès ni aux Tuileries, ni à la cour d'Espagne. On voit, par avance de la cour de Bourges, qu'elle a perdu tout espoir qu'elle juge le moment opportun pour faire prévaloir ses vues dans la question du mariage de la reine.

— On a reçu de Perpignan, par voie télégraphique, la nouvelle que quatre ministres espagnols sont repartis pour Madrid dans la nuit du 4 au 5. Le général Narvaez seul reste à Barcelone.

Chambres belges.

10 juillet.

Le Sénat a adopté hier à l'unanimité 1^o le projet de loi relatif aux frais des jurys d'examen; 2^o le projet de crédit de 100,000 fr. pour l'entretien de la *British-Queen*; a été adopté, après quelques observations de M. le comte de Quarré, par appel nominal, à la majorité de 28 voix contre 5; 3^o le projet de crédits supplémentaires pour dépenses arriérées du département de guerre.

M. Cassiers a présenté le rapport de la commission d'industrie et de commerce sur le projet de loi relatif aux droits différentiels.

La commission, à l'unanimité des membres présents, propose l'adoption du projet tel qu'il a été voté par la chambre des représentants.

La discussion générale du projet de loi sur les pensions a clos après quelques courtes observations, et celles des articles renvoyée à aujourd'hui.

Il en a été de même de la discussion du projet relatif aux pensions des ministres. Aujourd'hui on en discutera les articles.

— Dans sa séance d'hier, le Sénat a entendu le rapport de M. Cassiers sur le projet de loi relatif aux droits différentiels. quatre membres de la commission qui ont examiné le projet proposent l'adoption à l'unanimité.

Nous ne dirons rien de la proposition de loi présentée à la considération nouvelle, ni de celle qui n'a été discutée dans les débats de la chambre des représentants. On remarque seulement la mention d'une déclaration de M. le ministre de l'intérieur, qu'aussitôt après la mise à exécution de la nouvelle loi, il a l'intention de proposer au roi la formation d'un comité consultatif du commerce et de l'industrie.

Nouvelles d'Amérique.

Rio-Janeiro, 12 mai.

L'empereur de Brésil a fait, le 3, en personne l'ouverture des chambres. Voici le discours prononcé à cette occasion S. M. impériale:

« Très-augustes et dignes représentants de la nation, c'est avec la plus grande satisfaction que je viens ouvrir la troisième session de la législature actuelle, et que j'ai à vous annoncer le mariage de ma bien-aimée la princesse impériale avec S. A. R. le prince des Deux-Siciles, comte d'Aquila; heureuse alliance qui est une garantie de plus pour la durée de ma dynastie impériale et qui remplit les plus vifs desirs de mon cœur. L'empire est en paix avec toutes les nations étrangères, et je ne cesse d'employer tous les moyens en mon pouvoir pour conserver cette paix et compromettre la dignité nationale. »

« Je suis affligé d'avoir à vous annoncer que la guerre civile qui a éclaté dans la province de Rio-Grande n'est pas encore tout à fait éteinte. Mais toutes les autres provinces règnent la tranquillité, et pour la consolider davantage dans celles de St-Paul et de Minas-Geraes, j'ai jugé à propos d'accorder l'amnistie à tous ceux qui ont pris part aux troubles de ces provinces. »

— Je ne pars point d'ici sans une dépouille de tigre ou de panthère, dit le jeune Malais à son frère, d'une voix déterminée.

— Sœur, répondit celui-ci, qui n'avait pas abandonné la tête mutilée, tiens le même serment que toi.

— Eh bien! dit un de leurs amis, si vous voulez me confier cette tête, vous jure à mon tour qu'elle nous livrera une victime.

— La voilà, s'écria la sœur, et si tu nous tiens parole, je j'accepte pour époux car je sais que tu m'aimes.

— Tawack, dit celui-ci, tu auras la panthère, libre à toi plus tard de me tirer ta parole.

En quelques minutes il eut abattu, et tourné en cerceau un bambou milieu duquel il plaça un nœud coulant, et dans ce nœud coulant la tête Malais. Cela fait, il grimpa sur un arbre, attachant fortement une corde à une branche vigoureuse, descendit, lia l'autre bout à un arbre peu distant, et tendit jusqu'à ce que le cerceau, le nœud coulant et la tête sent à douze ou quinze pieds du sol. L'appareil achevé, il vint à nous et dit d'un ton d'assurance:

— On n'y a ici ni tigre ni panthère, ou nous en aurons un. Seulement nous nous à l'écart et gardons le silence.

Nous nous étendîmes sur une pelouse, quelques-uns des chasseurs veillèrent les autres se livraient au repos; et, de temps en temps nous interrogeâmes l'œil le piège tendu à la bête féroce. La nuit fut calme, seulement, nous entendîmes par intervalle le glapissement de l'hyène cherchant traîtreusement sa proie et le cri aigu du bengali abrité sous les hauts panaches cocotiers.

Le jour naissait.

— Paix! paix! nous dit le chasseur expérimenté qui avait posé le piège à la tigre ou la panthère, j'ai entendu un lugubre rauquement.

— Attention!

Le frère et la sœur voulurent aller au devant de la bête féroce, leurs regards se retirèrent en leur promettant une vengeance.

Il y avait une heure que nous attendions, impatients du curieux spectacle qui nous était promis, lorsque, en effet, une panthère arriva en bonds rapides du sinistère appareil!

Elle s'arrêta surprise; deux fois elle se dressa sur ses pattes de derrière face du piège tentateur et s'accroûpît comme pour réfléchir.

Tout à-coup, elle bondit et s'éleva sur un des arbres auquel elle était attachée, essayant d'atteindre le cerceau sur le lacet à demi-tendu, mais tomba et se retrouva bientôt sur ses pattes. Dans sa fureur elle creusa profondément le sol, elle se ruait sur le tronc de l'arbre dont elle mâchait la

corde, se sauvèrent derrière nous, la queue entre les jambes et jetant ça et là des regards empreints de la plus stupide frayeur. Ni le fouet, ni les coups de crosse, ni les menaces, ni les caresses, rien ne put la vaincre, et nous résolûmes de nous passer d'eux. Un second rauquement plus bref, plus distinct, nous apprit que le tigre approchait; nous visâmes nos amorces, et nous attendîmes en ordre de bataille, le Malais, trois pas en avant, sa sœur à ses côtés, armés tous deux d'un pistolet et d'un trident à manche de fer.

Le voilà!

Onduleusement zébré, haletant, étonné bien plus qu'effrayé de notre présence, immobile d'abord, puis de ses gémissements sourds et profonds, roulant une prunelle fauve, caressant ses lèvres entr'ouvertes d'une langue rouge et raboteuse... Il était magnifique à voir.

Nous fîmes quelques pas vers lui, il en fit quelques-uns vers nous; et, tout à-coup, comme s'ils avaient honte de leur pusillanimité, les chiens, sans y être excités, vinrent se placer à notre front, serrés, impatients, silencieux.

A leur aspect, le tigre bondit, s'allongea comme un reptile, fouettant ses flancs, machant la brise qui se promenait sur sa face tourmentée...

Nous n'existions plus pour lui, ses premières victimes devaient être les chiens qui osaient l'attendre et le braver. Il s'avancant, en ordre d'abord, puis se séparant pour attaquer la bête féroce par devant, par derrière, par les flancs.

Le tigre couvra de l'œil le plus téméraire d'entre eux; il s'élança, il a un ennemi de moins à combattre, le poitrail est ouvert sous une seule pression de mâchoire. Nous voulions porter secours aux autres qui avaient reculé de quelques pas, mais le Malais nous fit signe de la main de ne point agir encore, il voulait laisser la bête féroce, et il désirait que nous revînions tous chez M. Macquarie. Sa sœur était admirable de sang-froid et d'intrépidité; de ses mains vigoureuses elle tenait en avant un trident aigu, et je remarquai que la couleur jaune de ses joues et de son front prenait petit à petit une teinte rouge et presque cuivrée. C'était une jeune fille curieuse à étudier, je vous l'atteste.

Cependant le champ de bataille n'avait plus qu'une étendue de cinquante pas au plus, un ennemi entouré de vingt ennemis était là. Il se courbe, il s'accroupit, il se ramasse pour donner moins de prise aux balles qui vont siffler, et peut-être aussi pour s'élançer avec plus de violence.

Sur un cri du Malais, sur un geste impérieux de sa sœur, les chiens se précipitent à la fois, s'attaquant aux flancs, au cou, aux cuisses nerveuses du redoutable quadrupède; c'est un grognement sourd, ce sont des chairs qu'on mâche avec rage, ce sont les évolutions du boa; le tigre ouvre une poitrine, se retourne et plonge sa griffe dans les intestins d'un autre adversaire acharné... Le sang coule par mille blessures; et le tigre est toujours debout, indompté, furieux, menaçant.

Tous les chiens sont hors de combat, les trois qui vivent encore semblent nous implorer, le Malais s'est avancé, nous l'avons suivi: une balle part, le tigre rugit, bondit sur place et retombe comme un aérolythe; toute bête féroce est de nature vivace, et nous ne sommes pas encore au terme de la lutte.

Le tigre recule, mais on devine que ce n'est point une fuite, la jeune fille s'avance, précède son frère, et provoque seule son ennemi. Il part, le trident le reçoit au vol, la jeune fille est lancée au loin par le choc, mais le fer meurtrier est dans la plaie qu'il a ouverte, et le tigre promène avec lui son instrument de mort.

Nous l'abandonnâmes quelques instans à ses évolutions et à sa fureur; plus il s'agitait, plus le fer creusait ses entrailles, c'était une agonie menaçante encore, et le Malais qui rechargeait son arme pour tirer à bout portant, reçut à la cuisse une entaille qui le contraignit à la retraite. Quant à sa sœur, elle ne s'était point relevée de sa chute.

Il fallait en finir, nous ajustâmes en même temps, et une décharge générale étendit le tigre sans mouvement sur le sol profondément labouré.

Le retour se fit jusqu'à moitié chemin sans le moindre incident; mais arrivés sur le bord d'un ruisseau serpentant le long d'une magnifique indigoterie, nous entendîmes les deux Malais qui nous précédaient pousser un grand cri. Nous doublâmes le pas et nous trouvâmes ces deux infortunés couchés à terre et haïsant avec transport des débris humains... C'était une partie du crâne de leur jeune frère qui reconnaît à une légère cicatrice au front. Leur désespoir me toucha jusqu'aux larmes; ils baissaient avec amour ces restes sanglants, ils leur adressaient les paroles les plus attendrissantes, ils juraient de tirer vengeance d'un si horrible malheur, et comme ils refusèrent de nous accompagner le jour même jusque chez M. Macquarie, nous résolûmes de passer la nuit avec eux en pleine campagne.

— La panthère n'est pas loin, nous dit la sœur en amorçant son pistolet, il me faut sa vie, il me faut sa peau, je les aurai. Voilà les traces encore fraîches de son récent passage, suivons-les, ou plutôt laissez-moi, je vais les suivre seule.

Je pris son bras et nous nous dirigeâmes vers une petite colline boisée, au sommet de laquelle pointait le minaret d'une pagode dont la calotte dorée resplendissait au soleil. En route nous vîmes deux derviches qui marchaient à reculons et qui, par pénitence, s'étaient engagés à parcourir une distance de deux lieues en faisant trois pas en avant et un pas en arrière... Voilà, il faut en convenir, des dévotions qui doivent être fort agréables au ciel. Nous nous arrêtâmes pour souper auprès d'un vaste bassin dont le bord très-labouré nous autorisait à penser que les bêtes féroces de ces contrées venaient souvent y étancher leur soif.

Nos finances continuent de réclamer votre attention la plus sérieuse; et il n'est pas d'une moindre importance de vous solliciter à l'amélioration de notre commerce et de notre agriculture. Mes ministres secrétaires d'état vous présenteront les budgets de leurs départements respectifs.

Très-dignes et augustes représentants de la nation.
Le bonheur du Brésil et l'agrandissement de son empire sont les objets de mes vœux, et je compte sur votre coopération cordiale et fidèle.
Le Paraguay a changé de nouveau la forme de son gouvernement. Les deux consuls qui avaient été élus pour gouverner la république à la mort du docteur Francia ont été remplacés par un président qui concentre en lui tout le pouvoir exécutif.

Les nouvelles de Buenos-Ayres du 27 avril nous apprennent que les Montevideens ont fait une sortie avec les volontaires et qu'ils ont perdu 400 hommes dans cette tentative. Il est au moins la version des partisans de Rosas, dont il est possible pour le moment de contrôler l'exactitude, mais qui n'est pas invraisemblable.

Les lettres de Montevideo arrivées en France parlent aussi d'un combat qui a eu lieu entre les troupes de cette ville et l'armée de Rosas; mais elles ajoutent que la victoire est restée aux Montevideens. Seulement il paraît que quarante hommes de la légion française sont tombés dans une embuscade et ont été irrémédiablement égorgés.

Pichon, consul français, a voulu reprendre ses fonctions à Montevideo; mais le gouvernement a refusé de le recevoir.

On a des nouvelles des Etats-Unis jusqu'au 17 juin. Le jury de Philadelphie a prononcé la mise en accusation contre 101 individus accusés d'avoir pris part aux troubles qui ont ensanglanté cette ville dans les premiers jours du mois de mai. Le jugement de ces accusés, disent les journaux américains, doit mettre au jour plusieurs faits curieux relatifs à l'insurrection de Kensington.

Nouvelles de Portugal.

Lisbonne, 2 juillet.

La situation financière est toujours de plus en plus critique. L'insurrection, ou plutôt les efforts faits pour la vaincre, ont achevé de ruiner le trésor. Il en a coûté pour mettre à la révolte plus de 12 millions de francs, ce qui est énorme pour un pays appauvri comme celui-ci. Les ressources sont épuisées; les tentatives faites à l'intérieur comme sur les places étrangères pour réaliser un emprunt ont échoué. La banqueroute est imminente.

Le *Diario de Governo* publie aujourd'hui un décret pour régler les conditions du bail pour la ferme des tabacs. L'une des principales est le prêt au gouvernement d'une somme de 4,000,000 réaux, remboursables dans 23 ans, au taux de 5 p. c. Le rendement de l'impôt, fondé sur ce qu'il n'a pas été voté par les Cortès, commence à prendre un caractère sérieux, ce qui complique la situation. On regarde comme très-prochaine la retraite du ministre; il est probable que le duc de Palmella sera le chef de la nouvelle administration.

Le fils de sir Robert Peel, qui se rend à Madrid comme secrétaire de légation, a été accueilli de la manière la plus flatteuse. La reine a fait mettre une voiture de la cour à sa disposition pendant son séjour à Lisbonne.

Nouvelles de France.

Paris, 9 juillet.

Le *Moniteur* publie les rapports du maréchal Bugeaud sur les opérations qu'il a faites depuis l'affaire du 15 juin. Ils ne nous apprennent rien de bien nouveau; mais on peut en induire fort clairement que la guerre contre le Maroc ne tardera pas d'avoir son terme. Le camp s'est dissout, et le chef de l'armée, El-Morocchini, n'avait plus avec lui que 4 à 5 mille hommes qui paraissent s'être séparés aux environs d'Ouchda.

Voici ce que nous trouvons de plus remarquable dans les rapports du maréchal Bugeaud :

Les derniers événements, et des informations précises, m'ont permis de saisir le véritable état des forces du Maroc. Cet empire a toujours eu de bons soldats, mais il n'est pas préparé pour former une armée envahissante. Il n'a pas d'infanterie régulière, ou du moins il en a très-peu; il ne peut donc venir à nous qu'avec de la cavalerie régulière et des contingents des tribus que nous avons appris à ne pas redouter... Si la réunion était par trop pressée, je pourrais appeler à moi M. le lieutenant-général de Lamoricière, qui aura bientôt six bataillons après de Sebou, et alors je n'aurais aucune appréhension sur le résultat du combat. Je crois, en outre, pouvoir assurer aujourd'hui que l'Algérie ne souffrira pas. Les événements de la frontière du Maroc ont

produit le meilleur effet en arrière de nous, il n'y a plus aucune inquiétude. On ne craint plus que les courses d'Abd-el-Kader sur la frontière.

Montevideo, 27 juin.

Rien n'est changé dans la situation. Diverses nouvelles contradictoires et de peu d'importance me sont données; les uns disent que les troupes marocaines, après avoir subi une grande déroute, ont été ramenées près d'Ouchda par un autre chef marocain qui arrivait avec un contingent. D'autres disent qu'il n'est revenu qu'un petit nombre de cavaliers, et qu'une cinquantaine seulement seraient rentrés à Ouchda.

Abd-el-Kader est revenu à sept ou huit lieues sud d'Ouchda, après avoir fait une razzia chez les Hamianes Cheragas, sous prétexte qu'ils avaient refusé de marcher avec lui. Cette tribu, qui habite à l'est des Schotts, ne nous avait jamais fait la soumission. Les partisans d'Abd-el-Kader appartenant aux tribus soumises s'étaient retirés chez elle; ils ont été pillés comme les autres. Son coup de main n'est donc pas tombé sur nos amis, mais bien plutôt sur les siens. Il faut qu'il vive d'une manière ou d'une autre, et il n'a d'autre ressource que le pillage.

M. le comte de Lurde, ministre de France à Buenos-Ayres, est revenu en France à bord du brick la *Tactique*, arrivé à Brest. Il est arrivé hier à Paris.

Depuis l'arrivée de M. de St-Aulaire à Paris, M. Guizot tient chaque jour des conférences avec lui et l'ambassadeur d'Angleterre.

La chambre des députés a adopté, dans sa séance du 8 juillet, le budget des cultes et reçu un projet de loi portant demande d'un crédit extraordinaire d'un million 800,000 fr., pour l'essai du système de chemin de fer atmosphérique.

La commission de l'enseignement secondaire a entendu hier M. le ministre de l'instruction publique à qui elle a fait connaître les résultats de ses délibérations.

Le ministre les a, dit-on, tous acceptés, sans néanmoins se prononcer nettement sur chacune des modifications. La commission entendra encore M. le ministre de la justice et des cultes. M. Thiers commencera à lire son rapport à la commission jeudi et le déposera samedi prochain.

Conflit entre le premier président de la cour royale et l'ordre des avocats.

La cour royale, toutes chambres assemblées, s'est réunie, hier 8, en chambre du conseil, sous la présidence de M. le premier président Séguier, pour statuer sur les poursuites disciplinaires dirigées contre les membres du conseil de l'ordre des avocats.

A une heure, M. le bâtonnier et les vingt membres du conseil ont été introduits.

M. le procureur-général, après avoir exposé les faits qui ont motivé la poursuite, a demandé si les membres du conseil de l'ordre avaient quelques observations à présenter.

M. Chaix-d'Est-Ange, bâtonnier, a déposé sur la barre, des conclusions et a donné lecture d'une déclaration qui avait été délibérée par le conseil de l'ordre.

Après de nouvelles et courtes explications échangées entre M. le procureur-général et M. le bâtonnier, M. le procureur-général a prononcé un réquisitoire concluant à ce que la cour, en ordonnant la suppression de la lettre adressée à M. le premier président, fit aux membres du conseil de l'ordre injonction d'avoir à reprendre leur service près la première chambre de la cour, et prononçât contre eux la peine disciplinaire de l'avertissement.

Après ce réquisitoire, les membres du conseil de l'ordre se sont retirés, ainsi que M. le procureur-général et son parquet.

La délibération de la cour, commencée à deux heures, s'est prolongée jusqu'à cinq heures et demie. Les membres du conseil de l'ordre ayant été invités à se rendre devant la cour, M. le premier président a donné lecture, en présence des membres du parquet, d'un arrêt par lequel la cour supprime la lettre signée par les membres du conseil de l'ordre, et prononce contre eux la peine de l'avertissement.

Malgré la peine de l'avertissement prononcée hier par la cour royale de Paris, toutes les chambres réunies, contre les membres du conseil de discipline de l'ordre des avocats, le barreau a persisté aujourd'hui dans son refus de plaider devant la première chambre présidée par M. le baron Séguier.

On assure que le conseil de l'ordre des avocats de Paris dans une réunion de l'ordre qui a eu lieu hier, à la suite de l'arrêt de la cour royale, a décidé d'en appeler en cassation. Si l'arrêt est

confirmé, les membres du conseil de l'ordre donneront en masse leur démission.

Nouvelles de Rome.

D'après une lettre de Bologne du 28 juin, le gouvernement papal s'est fort alarmé de la nouvelle levée de bonapartes de la Calabre. Le gouvernement de Naples lui a adressé la liste des noms des prisonniers faits dans le combat de San-Giovanini-Fiore; ils sont la plupart Romagnols ou Bolognais.

C'est là le motif de la dépêche adressée au cardinal-légat de Bologne, afin que ce dernier puisse surveiller et rechercher les amis et les complices des révoltés de la Calabre. Parmi les noms cités on remarque ceux d'hommes assez influents de Faenza, de Forli, de Rimini et même d'Ancone.

La ville de Rimini surtout est dans un état de stupeur difficile à décrire. Quelques-uns des jeunes gens les mieux placés dans le pays ont été arrêtés, entre autres M. Giro Santi, qui, après avoir séjourné plusieurs années en France, à la suite des événements de 1831, avait obtenu une amnistie de la part du gouvernement pontifical. D'autres se sont mis à l'abri par la fuite.

On écrit de Rome, le 24 juin, à la *Gazette d'Augsbourg*.

On annonce que les difficultés religieuses entre la cour pontificale et le gouvernement espagnol sont sur le point de s'arranger. La première condition serait que le gouvernement espagnol, en supposant que les biens du clergé vendus ne pussent lui être restitués, au moins les traitemens en donnant une garantie sur des immeubles.

On espère que M. Caselli Ayenza, qui est attendu ici de Madrid, sera muni des pleins pouvoirs nécessaires. On attache quelque importance à ce fait, qu'après avoir été l'ambassadeur de Portugal a donné ces jours derniers en l'honneur de Mgr. Pietro, nommé nonce en Portugal, il s'est trouvé plusieurs diplomates et cardinaux, les deux cardinaux secrétaires d'état, et M. Hoyos, chargé d'affaires d'Espagne, qui n'a pas encore été reconnu.

Nouvelles de Grèce.

On lit dans l'*Observateur de Trieste*, 28 juin.

D'après les nouvelles que nous recevons d'Athènes, le ministre avait appris que les amis et partisans de Grivas voulaient lui faire une ovation à son arrivée; en conséquence il donna l'ordre de conduire Grivas à Napoli de Romanie. Néanmoins, le 18 de ce mois, Zarvelas et Grivas arrivèrent à bord du *Papin*; le ministre tint conseil; l'ambassadeur anglais prétendit qu'il fallait envoyer Grivas à Napoli et le traduire devant un conseil de guerre, sauf à l'annistier plus tard s'il était condamné. Le 20, le ministre, malgré les représentations de M. Piscatory, donna l'ordre d'arrêter Grivas comme rebelle. Celui-ci protesta et refusa de se rendre. Le capitaine du *Papin*, refusa de livrer Grivas attendu qu'il se trouvait sous la protection française. Plus tard, Grivas fut transporté à bord de *l'Albatros* et fut accueilli, comme général, au bruit des salves d'artillerie. Le ministre grec protesta contre le refus de M. Piscatory, et se dernier répondit à cette protestation, que Grivas s'étant présenté à bord du *Papin* comme homme libre et n'ayant aucun sujet de plainte à élever contre lui, il ne pouvait consentir à le livrer. Il ajouta que, si le ministre le voulait, on conduirait Zarvelas dans l'Acarnanie.

On est porté à croire que M. Piscatory a répondu d'après les instructions de M. Collet; qu'il a fait transporter Grivas soit en France, soit en Syrie, à bord de *la Diligente*. Cette affaire a occasionné une certaine friction dans les relations des ambassadeurs.

Nouvelles de Russie.

St.-Petersbourg, 29 juin.

Depuis quelques jours S. A. I. Mme la grande-duchesse Alexandra est en convalescence et l'on a l'espoir de la conserver les jours de l'auguste princesse.

Du consentement de S. M. l'impératrice, S. A. I. Mme la grande-duchesse Marie Alexandrowna, épouse de S. A. I. le grand-duc héritier, est devenue membre du conseil de la société patriotique de dames de cette capitale, et prendra par conséquent une part personnelle à la bienfaisante activité de cette société.

Nouvelles de Chine.

La dernière poste venue par terre de la Chine a apporté la nouvelle que le commandant de la station navale britannique à Hong-Kong, sir M. Parker, a été chargé par le gouvernement chinois d'entreprendre des négociations avec la compa-

porce et poussait à l'air de lugubres rugissemens. Cependant elle s'éloigna du piège, sans le perdre de vue, à reculons, lentement, lentement.

— Elle est à nous, je vous en réponds, dit tout bas le chasseur en se frottant les mains; elle prend de l'élan, elle va partir et elle ne se reposera qu'en l'air.

— Voyez.

La panthère est lancée... Ainsi vole la pierre échappée de la fronde du chasseur, le nuage coulant n'a pas joué, la bête a passé à côté, entre la tête et le cou.

— Ne vous impatientez pas, nous dit le Malais; elle veut sa proie; elle l'aue elle lui coûtera cher.

— L'anthère recommence sa manœuvre; et, cette fois, elle vise juste... La pierre s'enfonce dans sa gueule, mais le nuage coulant fait son office et la bête féroce est prise au cou à quelques pieds du sol. J'étais en extase.

— Le jaguar est un vrai centaure; il peut, il est à l'horizon. Le cri du jaguar se fait entendre; voilà le jaguar joyeux comme si on venait de l'inviter à une fête. Un chapeau de feutre à larges bords, tenu par un ruban sous le menton, couvre sa tête, il a pratiqué une ouverture au milieu d'une pièce d'étoffe taillée en rond; c'est sous ce manteau appelé *poucho* dans le pays, qu'il abrite ses

épaules; la peau retournée du jarret d'un cheval, lui sert de botte et enveloppe son pied, moins l'orteil, qui entre dans un tout petit étrier triangulaire; puis des culottes de cuir, et dans sa main droite une très-longue lanière bien bouchée des deux bouts à une sorte de selle fortement saignée sous le ventre de son compagnon de péril. Avec cela, le gauchon pénètre dans les plus profondes solitudes; il brave le *pampéro*, ce redoutable niveleur des plaines de l'Amérique du sud, et revient à Montevideo avec un butin noblement acquis, je vous l'assure.

Le jaguar ou pour mieux dire le *lasso* du gauchon peut avoir de vingt à vingt-deux brasses; et il le saisit de telle sorte, qu'il forme, en tournant, deux nœuds coulans qui doivent s'emparer de la bête, contre laquelle ils sont dirigés. Suivez avec moi le gauchon, et voyez-le au jeu terrible qu'il a osé concevoir.

Le jaguar est là, le jaguar rapide et bondissant comme la panthère, souple comme le reptile, féroce comme le tigre d'Asie, en visitant, ainsi que lui, les cimetières dont il ouvre les fosses qui abritent les cadavres.

Il est en présence.

Le cheval du gauchon se tord, s'il se retourne, il n'aura point de défenseur; aussi, fait-il face à l'ennemi; son maître lui parle brièvement, par monosyllabes, et pourtant il est parfaitement compris, car son intelligence est grande. Ses jarrets s'agitent fébrilement, ses naseaux s'ouvrent et se ferment, exhalant au loin une vapeur brûlante, ses oreilles sont dressées comme sa crinière, et son œil plonge dans l'œil du tigre aux aguets.

Le gauchon se parle à lui-même:

— Alerte! Voilà ton ennemi, celui qui veut te disputer ces plaines immenses, ne te laisse pas vaincre, ou tes camarades ne parleront de toi qu'avec mépris.

Alerte, Jep! tu porteras cette belle peau à Montevideo ou à Buenos-Ayres, tu la vendras cinq ou six piastres; sois vrai en disant que tu l'as pris au premier coup de *lasso*.

Alerte, Jep!

Vingt-cinq pas au plus séparent les deux joueurs, ils se rapprochent encore, et le redoutable *lasso* tourne toujours, et Jep le gauchon ne parle plus, Jep pique les flancs du cheval de son immense éperon trident; le jaguar s'élançe pour se cramponner au poitrail; le *lasso* plus rapide est parti, le tigre est cercle comme par un boa, et Jep entraîne avec lui la bête féroce captive.

du coursier, le gauchon tire de leur gaine les deux poignards, et sans descendre il combat la bête écumeuse, fouille dans ses chairs et la force à lâcher prise. Deux minutes de repos suffisent, le *lasso* est ressaisi, lancé de nouveau et il est peu d'exemples que le gauchon ait manqué deux fois sa victime. Alors, honteux de sa maladresse, le gauchon abandonne sa proie qui s'écroule de corbeaux qui voltigent sur sa tête, retourne à la ville sans même se dépouiller, et dit à ses amis qu'il n'a pas trouvé de jaguar dans les montagnes...

La promesse du gauchon a souvent une durée de quelques mois.

— Ce Jep, dont je viens de vous parler, était un petit homme tout muscle, tout nerf, de cinq pieds au plus de hauteur. L'habitude du cheval lui avait arqué les jambes, celle de la cigarette lui avait noirci les doigts et les dents; il fumait toujours, toujours, et jamais il n'a pu dormir sans un brin de tabac à la bouche.

De sa vie Jep n'avait avalé ni une goutte de vin ni une goutte de rhum, de bière, de lait, des oignons, du pain et un morceau de bon foin de cheval étaient sa braise, voilà sa nourriture.

— Combien avez-vous tué de jaguars; lui demanda-t-on un jour; je le vis dans un café de Montevideo?

— Je n'ai pas compté, me répondit-il, mais j'en ai tué cinquante au *lasso*.

— On m'a dit pourtant que vous étiez votre vie en chasse presque dépeuplé le pays.

— On m'a calomnié, dit Jep en jetant avec fureur son verre sur la muraille mon stilet en tué un grand nombre, cela est vrai; mais mon fils s'est chargé de venger mes défaites, et jusqu'à présent il n'a pas manqué un seul jaguar avec son *lasso*. Il est mon élève, mes sons n'existent plus. Au reste, pour suivit-il, si vous voulez m'accorder un peu de pain pour les Pampas, et je vous promets de vous faire assister à un jeu qui laissera de profonds souvenirs dans votre mémoire.

J'acceptai une si cordiale proposition; mais deux jours après notre départ je demandai grâce et priai Jep de me reconduire jusqu'à Montevideo... Les dangers de tels voyages sont les rafales du désert, les Patagons seuls peuvent vous disputer l'espace.

Jep avait en ma présence laceré un jaguar, je vous ai dit comment. Eh! messieurs d'Europe, chassez le lièvre, la perdrix, le cerf, le sanglier ou la malle, mais laissez le lion ou le tigre royal du Bengale à la caravane armée, et ne vous attaquez pas aux jaguars d'Amérique; leurs dents sont aiguës, leurs ongles tranchants, leurs bords terribles, leurs mâchoires solides et leur appétit insatiable; croyez-moi, messieurs d'Europe, chassez la caille et le faisan; les chasseurs de jaguars et de tigres ne rentrent pas toujours chez eux, et en Amérique comme en Asie, un plaisir est acheté souvent par bien des regrets et bien des larmes.

JACQUES ALAÏO.

gnie des Indes-Orientales pour faire cesser la culture de l'opium dans ses possessions. On sait que la Chine a offert pour cela à la compagnie une indemnité annuelle d'un million et demi de liv. st. ou de 18 millions de florins. L'empereur veut faire ce sacrifice pour décharger ses sujets du mal physique et moral auquel ils sont exposés par la jouissance de l'opium. Mais la compagnie en question acceptera difficilement l'offre généreuse de l'empereur de Chine, attendu qu'elle retire un beaucoup plus grand profit de la contrebande qu'elle fait avec l'opium.

Nouvelles d'Orient.

Alexandrie, 18 juin.

Vu la stagnation du commerce et les bas prix, Mehemod-Ali, qui habite toujours le jardin de Moharrem-Bey, ne paraît pas encore décidé à vendre ses provisions de coton.

M. le marquis de Lafayette a porté ce prince à une concession qui sera fort avantageuse pour le commerce comme pour le gouvernement : les marchandises portées à l'enchère ne seront payables qu'au bout de 40 jours, au lieu de l'être dans 8, comme jusqu'ici. L'acheteur paierait au gouvernement un cinquième du prix 8 jours après le marché fait, et le reste 32 jours plus tard, ce qui le mettrait en état de disposer librement de ses marchandises.

Les travaux de fortification continuent tant ici qu'à Damiette et à Rosette. Le passage de l'Anarad n'est pas encore terminé.

Les nouvelles de Syrie sont fâcheuses ; on redoute le renouvellement d'hostilités dont Jaffa serait peut-être le théâtre.

Hier matin, le *Rechid*, navire à vapeur du pacha, est arrivé ici en dix jours de Trieste. Il apporte l'heureuse nouvelle que le gouvernement autrichien est résolu de rétablir à tout prix la ligne directe de navigation à vapeur entre Trieste et Alexandrie, en sorte que les rapports parviendront d'ici là en 10 à 11 jours.

Le 17 au matin, un cas de peste s'est déclaré à bord du navire à vapeur français le *Pérides*, qui devait appareiller le même jour. En conséquence, il n'a pu prendre aucun passager, mais seulement les lettres.

Des correspondances de l'Inde, arrivées à Nantes, annoncent qu'un tarif de droit aurait été publié dans les possessions anglo-hindoustaniques ; ce tarif surchargeait tellement les produits étrangers, qu'à l'avenir les expéditions ne pourraient plus se faire que par navires anglais.

Nouvelles diverses.

On écrit de Madrid, le 2 juillet.

Les instructions données aux troupes françaises sur la frontière du Maroc sont de la nature la plus pacifique et la plus prudente ; ne pas commettre d'actes d'agression et se tenir sur la défensive.

La Suède et la Norvège ont adressé au Maroc des réclamations applicables à celles que l'Espagne.

On écrit de Copenhague, le 1er juillet. Avant-hier, le supérieur tribunal a confirmé le jugement des autres cours de justice qui condamne à un an de prison le rédacteur du journal *Fædrelandet*, Jørgen Andersen Hansen, à une amende de 100 écus de banque et à une année de censure pour avoir transgressé la loi de la liberté de la presse.

On écrit de Stockholm (Suède), le 20 juin :

La commission nommée par M. le ministre du commerce pour se rendre en Chine, afin d'entamer des relations commerciales entre ce pays et les royaumes de Suède et de Norvège, vient de partir de notre ville pour Londres, d'où elle s'embarquera directement pour Canton.

Cette commission a pour président un des plus riches armateurs de Stockholm, M. Charles-Frédéric Liljewalch, qui possède actuellement cinquante-deux navires qui font des voyages de long cours.

On écrit de Bruxelles :

Il résulte d'une communication faite par le ministre de l'Intérieur à la commission permanente de l'industrie, au Sénat, que l'intention du gouvernement est d'instituer un comité général du commerce et de l'industrie, aussitôt après l'établissement du système de droits différentiels.

Les plaidoiries dans l'affaire O'Connell ne sont pas encore terminées à la chambre des lords. On s'attendait cependant à ce que celle-ci pût prononcer son jugement le 9.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE DE LA PEINTURE HOLLANDAISE ET FLAMANDE.

(Extrait.)

Des causes générales qui président au développement de l'art. — Influence du climat de la Hollande et de la Belgique sur la peinture.

(Suite. — Voir notre numéro d'hier.)

Si la sévérité du climat influe sur l'habitation de l'homme, elle influe également sur son costume. Il faut qu'il abrite son corps d'une chaude enveloppe. Il donnera donc à ses vêtements une grande attention que la bise se charge de stimuler. Aussitôt que l'industrie s'est élevée dans le Nord, le tissage des étoffes devait, en conséquence, y établir son atelier principal, comme il l'a fait au moyen âge ; il choisit d'abord les Flandres pour installer ses fabriques. Il a depuis lors étendu son empire, mais sans quitter le septentrion. L'importance énorme de l'habillement sous ces froides latitudes produit un double résultat. Les artistes n'y ont pas souvent peint le nu ; ils ont copié avec amour toutes les apparences que le travail donne à la laine, au chanvre et à la soie. Imiter le drap, le velours et le damas leur causait un plaisir presque aussi vif que de les porter : l'inclémence des saisons parait d'un charme poétique même ces vains simulacres. Dans les pays nimbés du soleil, au contraire, les draperies ne sont point caractérisées ; l'étoffe en est, pour ainsi dire, abstraite et symbolique ; on voit qu'elle ne préoccupait nullement le peintre. Il la regarde comme un moyen d'obtenir de beaux effets et ne tient pas compte de son usage habituel.

Un remarquable effet du Nord consiste à augmenter les besoins de l'habillement. Trois Grecs viraient de ce qu'absorbe un Allemand ; les Indiens ne sont pas la ligne mandissaient la glorieuse des espagnols, que nous trouvons si sobres. L'apreté de

l'atmosphère, qui rend les peuples laborieux, leur rend donc le labeur indispensable. Ils unissent au goût des longs repas l'amour des boissons et ne comprennent point une fête, si l'on n'y mange et ne s'y désaltère. Les pays d'outre-Rhin, la Grande-Bretagne, la Hollande, la Belgique, la France même le prouvent péremptoirement, quoique la dernière soit plus galante que vorace. La littérature et la peinture, dans ces royaumes de la gourmandise, affectionnent les tableaux de ripailles. Lorsque l'auteur de Gargantua décrit ses monstrueux festins, son éloquence avivée déborde en exagérations intarissables. Walter-Scott n'oublie jamais le dîner de ses héros et il en dresse la carte avec minutie pour l'offrir au lecteur. L'allemand Voss à la même prévenance. Les artistes néerlandais suivent ces traces : ils nous mettent sous les yeux d'opulents marchés, où abondent tous les genres de victuailles ; des noces, des goinfrieries à la manière de Téniers ; des scènes de cabaret, des cuisines, des boutiques pleines, des poissonneries, des amas de gibier, des kermesses, des biveurs en goguette. Leurs tableaux donnent faim et soif ; ils y entassent de quoi rassasier l'univers. Et comme les régals deviennent fréquemment des orgies, les ivrognes luttent, le sang coule et mêle ses flots de pourpre aux flots dorés de la cervoise. Adrien Brauer examiné le combat, et cherchant toujours des inspirations analogues, s'en forme une spécialité.

La température, au surplus, ne modifie pas seulement le corps, elle modifie l'âme avec une égale puissance. D'une part, le froid développe les besoins matériels, de l'autre, il augmente la force de l'esprit. Les nécessités deviennent plus impérieuses, mais les passions plus calmes ; l'air a plus d'exigences, mais l'entendement plus de pénétration, la volonté plus de suite et le cœur plus de droiture. Des effets contraires ont donc lieu, selon les individus ; les uns, pétris d'une lourde argile, se laissent accabler par l'entretien de leurs organes ; intelligences délicates, les autres s'abandonnent à la méditation, à la rêverie. Oubliant les soins vulgaires, ils se plongent dans le spiritualisme, où les retiennent la mollesse de leurs désirs, l'énergie de leur pensée. Ils mettent alors au jour des œuvres pleines d'un enthousiasme idéal : Schiller accorde sa guitare et les divers génies du monde intérieur dressent devant nous leurs formes lumineuses. Le charme angélique des vieux tableaux de Cologne a eu cet élan pour principe ; on y respire toute la douceur de l'imagination chrétienne et septentrionale. Les ravissantes figures de Hemling, les majestueux portraits de Van Dyck, où l'homme acquiert une noblesse, une grandeur presque surnaturelle, les frais et bucoliques paysages de Berghem, les poésies peintes de Ruysdael lui doivent aussi leur attrait insolite ; ils rayonnent comme de gracieuses fleurs, entr'ouvertes par une brise printanière dans le pays des neiges. L'art du sentiment et des vagues aspirations, la musique, hé redoute pas ses souffles glacés ; elle aime à se perdre au sein de la brume, avec la fantaisie indécise des peuples du Nord.

Mais cette tendance peut se développer outre-mesure, peut dominer l'âme avec un empire absolu. La force hyperbolique de l'intelligence, la vie sédentaire sous un ciel rigoureux éloignent la pensée du monde physique et empêchent l'observation. L'artiste alors n'étudie, ne connaît point la réalité ; souvent même il la dédaigne sans la connaître ; il pourrait la voir d'un œil sagace qu'il le refuserait par anticipation. Il mêle donc arbitrairement les formes et les tons de la vérité commune. Un genre nouveau est produit par ces combinaisons et le fantastique se trouve créé. Obéissant à la loi même de son être, il dépasse en toute circonstance les bornes de la nature. Il invente les ballades, les chants mystérieux de l'Angleterre et de l'Allemagne ; il taille, il colorie les scènes effrayantes ou railleuses des monuments gothiques ; il dessine les étranges arabesques de plusieurs manuscrits. Dürer, Altdorfer, Martin Schœn, les derniers peintres de Cologne travaillent sous son inspiration. Il suggère à Van Eyck son célèbre enfer de Dantick, à Hemling, son apocalypse ; à Jérôme Bosch ses étonnantes créations ; à deux Français du nord, Callot et Granville, originaires, l'un des deux de Nancy, leurs fantasmagoriques ébauches.

L'art septentrional est donc placé entre deux formes, deux penchans contradictoires ; il s'engage tantôt dans un sentier, tantôt dans l'autre, et recherche alternativement deux effets opposés. Cette double poursuite l'égaré loin de la vraie route ; le but suprême de la peinture, comme de la statuaire et de la poésie, c'est l'idéal. Or l'idéal occupe une région moyenne ; ainsi qu'un vaste chêne marque le centre d'une forêt, il désigne le point de la vie, où aboutissent les puissances diverses de l'âme et de la nature. Si l'arbre emprunte au sol et à l'atmosphère les éléments qui le composent, l'idéal rassemble, mêle, harmonise les songes de l'esprit, les attributs de la réalité. Les peintres du Nord tombent toujours dans deux sortes d'excess : ou la vérité prosaïque les domine, ou ils la négligent complètement. Ils descendent jusqu'au trivial ou atteignent d'un bond la zone des chimères. Souvent encore, ils unissent les deux principes antipathiques, sans essayer de les fonder et de les concilier. Plusieurs gravures de Dürer nous offrent en même temps un sujet que l'on peut classer parmi les visions et beaucoup de naturel, beaucoup de vulgarité même dans les détails. Les artistes des pays froids laissent donc généralement échapper le beau ; ils restent au-dessous, quand ils ne s'élancent pas au-dessus. Les artistes du Midi, observateurs et rêveurs tout à la fois, ont un goût bien plus sûr ; ils comprennent et exécutent l'idéal, parce que ni l'âme, ni les sens ne dirigent leur verve d'une manière absolue ; les deux pouvoirs ont un égal empire, une action simultanée ; elle enfante des chefs-d'œuvre où l'esprit et les yeux trouvent leur compte. Dans l'existence journalière, cet accord si utile ne règne pas chez les peuples du Sud ; mais pour la peinture, c'est assez qu'il règne dans l'imagination. Chez presque tous les peuples du Nord, on l'admire au contraire dans l'ensemble de la vie réelle, mais il manque à leur esprit. Les nobles, les parfaits ouvrages cités plus haut ne sont là que de rares exceptions. La beauté pure et divine s'éloigne en frémissant des crêtes neigeuses, des sombres lacs et des noirs forêts de sapins.

(La suite à demain.)

Théâtre-Royal-Français.

Samedi 13 juillet. — (Représentation N° 26.)

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE

LA PART DU DIABLE.

Opéra en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

On commencera à 8 heures.

ANNONCES

Grande Salle Tivoli.

PAR EXTRAORDINAIRE,

M. ALEXIS CHARLES

premier bras de France,

donnera **Dimanche, 14 Juillet 1844** pour la clôture d'un tour de force et sans remise, une grande **Lutte Herculeenne**.

Distribution de la Lutte.

1° M. Charles avec quelques amateurs des plus robustes, 200 francs promis à qui pourra le renverser.

2° M. Charles Kist, hercule Hollandais, voulant éprouver sa force, se mesurera avec les hommes les plus forts, qui ont lutté avec lui, dans la dernière séance, et qui sont avantageusement connus, pour force extraordinaires.

Nota. Une montre sera décernée à celui qui pourra renverser M. Kist. La lutte sera terminée par les deux Athlètes.

M. Alexis Charles, désirant honorer au Pabre de cette résidence sa gratitude pour le bienveillant accueil qu'il a été si agréable de lui faire, donnera après la lutte

Un Grand Bal.

La lutte commencera à 9 heures précises. — Prix des places, 1 franc.

L'on pourra se procurer des cartes d'entrée samedi toute la journée à la **Salle Tivoli.**

Le bureau sera ouvert à 8 heures.

Révolution Française.

HISTOIRE DES DEUX RESTAURATIONS 1814 et 1815,

jusqu'à la chute de Charles X en 1830 ; précédée d'un précis historique des Bourbons et le parti royaliste depuis la mort de Louis XVI.

6 Volumes. Prix : 5 fr. le volume.

Le tome 1er est en vente chez Dauvin et Fontaine, libraires, 35, Palais des Panoramas, à Paris.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 10 Juillet.

| | Int. | COURS 8 juill. | OUVERT. | PRÉC. |
|-------------------------------|-------|----------------|---------|---------|
| Dette active | 2 1/2 | 61 7/8 | 61 1/2 | 61 1/2 |
| Dito dito | 3 | 74 1/2 | 74 1/2 | 74 1/2 |
| Dito dito | 5 | 100 | 100 | 100 |
| Dito des Indes | 5 | 100 | 100 | 100 |
| Dito dito | 4 | 96 | 96 | 96 |
| Syndicat | 4 1/2 | 99 | 99 | 99 |
| Dito | 4 1/2 | 87 | 87 | 87 |
| Société de Commerce | 4 1/2 | 145 | 145 | 145 |
| Chemins de fer du Rhin | 4 1/2 | 100 | 100 | 100 |
| Dito de Harlem | 4 1/2 | 100 | 100 | 100 |
| Dito de Rotterdam | 4 1/2 | 100 | 100 | 100 |
| Act. du lac de Harlem | 5 | 108 | 108 | 108 |
| Oblig. Hope & C. 1798 & 1818 | 5 | 107 1/2 | 107 1/2 | 107 1/2 |
| Dito dito 1823 & 1829 | 5 | 106 1/2 | 106 1/2 | 106 1/2 |
| Inscript. au Grand Livre | 6 | 72 | 72 | 72 |
| Certificats au dito | 6 | 74 | 74 | 74 |
| Dito inscriptions 1831 & 1833 | 5 | 98 1/2 | 98 1/2 | 98 1/2 |
| Emprunt de 1840 | 4 | 91 1/2 | 91 1/2 | 91 1/2 |
| Id. chez Stieglitz et Comp. | 4 | 90 | 90 | 90 |
| Passive | 5 | 87 1/2 | 87 1/2 | 87 1/2 |
| Dette différée à Paris | 5 | 87 1/2 | 87 1/2 | 87 1/2 |
| Espagne | 5 | 21 1/2 | 21 1/2 | 21 1/2 |
| Ardoins | 5 | 104 | 104 | 104 |
| (Obligations Goll. & Comp.) | 5 | 109 1/2 | 109 1/2 | 109 1/2 |
| Autriche | 5 | 109 1/2 | 109 1/2 | 109 1/2 |
| Dito métalliques | 5 | 109 1/2 | 109 1/2 | 109 1/2 |
| Dito ditto | 2 1/2 | — | — | — |
| France | 3 | — | — | — |
| Inscriptions au Grand-Livre | 3 | — | — | — |
| Pologne | 3 | — | — | — |
| Actions 1836 | 3 | — | — | — |
| Bresil | 3 | 81 1/2 | 81 1/2 | 81 1/2 |
| Emprunt à Londres 1839 | 3 | 82 1/2 | 82 1/2 | 82 1/2 |
| Id. id. 1843 | 3 | 85 1/2 | 85 1/2 | 85 1/2 |
| Portugal | 2 1/2 | 46 | 45 1/2 | 45 1/2 |
| Obligations à Londres | 2 1/2 | 46 | 45 1/2 | 45 1/2 |

Il s'est manifesté aujourd'hui quelque activité en intégrales. Nos nationaux n'ont presque pas varié. Il s'est fait beaucoup d'affaires étrangères de la Société de Commerce et les actions se sont très-bien maintenues leur cours d'hier.

Les opérations en ardoins étaient très-animées ; la baisse qu'ils ont éprouvée à Anvers n'a eu que peu d'influence à notre bourse. Plusieurs achats comptant se sont même effectués dans ce fonds. Le 3 p. c. espagnol un peu plus calme mais sans beaucoup d'affaires.

Cours de l'arg. : prêt à garantie 3 1/2 % ; prol. 3 1/2 % ; escompte 2 1/2 %.

Derrière prix à 5 heures : 2 1/2 % 61 1/2 ; Société de Commerce 145 ; Ardoins 21 1/2.

Bourse de Paris du 9 Juillet.

| | Int. | COURS 8 juill. | OUVERT. | PRÉC. |
|--------------------------|------|----------------|---------|--------|
| France | 5 | 82 25 | 81 75 | 81 75 |
| Cinq pour cent | 5 | 82 25 | 81 75 | 81 75 |
| Trois pour cent | 3 | — | 30 | 30 |
| Emprunt Ardoins | 5 | — | — | — |
| Anc. différé | 5 | — | — | — |
| Espagne | 5 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 |
| Nouv. dito | 5 | 5 1/2 | 5 1/2 | 5 1/2 |
| Passive | 5 | — | — | — |
| Naples | 5 | 99 00 | 99 00 | 99 00 |
| Certificats Falconet | 5 | — | — | — |
| Pays-Bas | 5 | 104 | 104 | 104 |
| Dette active | 5 | 104 | 104 | 104 |
| Belgique | 3 | — | — | — |
| Dito | 3 | — | — | — |
| (Banque belge) | 3 | — | — | — |
| Etats-Unis | 3 | 683 75 | 683 75 | 683 75 |
| Obligations de la Banque | 3 | 683 75 | 683 75 | 683 75 |

Bourse d'Anvers du 10 Juillet.

Métalliques, 5 % » — Naples, 5 % » — Ardoins, 5 % 20 1/2 ; Dette différée ancien, 5 % — Passive, 5 % — Lots de Hesse, 67 P. — après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins, 20 1/2. — Coupons, ».

Bourse de Londres du 9 Juillet.

3 % Cons. 98, 99 1/2 — 2 1/2 % Holl., 61 1/2 — 5 % » — 5 % 100 1/2 (Emp.) — Esp. 5 % 22 1/2, 23 — Id. 3 % 33 1/2, 34 — Port. 5 % 45 1/2, 46 — Id. 5 % » — Russes, 118, 118 1/2.

Bourse de Vienne du 3 Juillet.

Métalliques, 5 % 110 1/2 — Dito, 4 % 100 1/2 — Dito, 3 % 77 1/2 — de 1834, 149. — Actions de la Banque 1610.

LA HAYE, chez Léopold Leberberg, Lage Nieuwe

Département général à Amsterdam chez M. Schooneveld, C.

Boursstaeg, et à Rotterdam, chez S. van Reyne Schoeck, Hoof